

## CONTINUUM SECURITE

### Mission parlementaire

**11 avril 2018 – La FEETS FO AUDITIONNEE à l'ASSEMBLEE NATIONALE**



Dans le cadre du rapport voulu par le Ministre de l'intérieur sur le "continuum sécurité", une audition s'est déroulée le 11 avril à l'Assemblée nationale.

La FEETS FO a été reçue avec les autres organisations de salariés du secteur de la sécurité privée par la députée Alice THOUROT (LREM Drôme) et le député Jean-Michel FAUVERGUE (LREM, Seine et Marne). Ils étaient accompagnés d'un représentant de l'IGA (Inspection Générale de l'Administration).

Au cours de cette audition d'une heure et demie, la FEETS FO a pu exposer la réalité sociale du secteur.

FO a rappelé que la volonté de confier des tâches effectuées actuellement par les différents secteurs publics devait passer d'abords par la reconnaissance du statut de personne exerçant une mission de service public pour les agents de sécurité, comme c'est le cas actuellement pour les gardiens d'immeubles ou les personnels des transports. Pour FO, ce serait le début de la reconnaissance de la profession.

Pour FO, la profession n'est pas prête à se voir confier des tâches qui sont actuellement réalisées par la police ou la gendarmerie.

Les formations préalables et les prérequis ne sont pas à ce jour suffisants.

Si la durée limitée de l'audition n'aura malheureusement pas permis d'exposer et de développer la position de FO de refus de voir confier aux agents de sécurité privés des tâches dévolues actuellement à la police nationale ou municipale, à la gendarmerie ou à la justice,

Les échanges auront permis aux députés de prendre connaissance de la vérité de la FEETS FO sur le secteur ainsi que de celle des autres organisations syndicales de salariés.

Le rapport devant être remis au 30 juin, FO espère que les préconisations du rapport seront nulles ou extrêmement limitées quant aux missions et doctrine d'emploi qui seront transférés au secteur de la sécurité privée.

Pour la FEETS FO, la diminution des moyens de la fonction publique ne doit pas être compensée par le privé: en matière de sécurité la privatisation des actions et moyens d'actions n'est pas une réponse.

Pour la FEETS FO, il n'y a pas de tâches indues exercées par les fonctionnaires de polices ou de gendarmerie, il n'y a que des tâches qui concourent à la sécurité de tous au sein de la cité.

Les propositions devraient être formulées début juillet 2018.